

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2019-01-28_04

Objet : Finances : Subvention de soutien à l'investissement local 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-huit du mois de janvier,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Bougigny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

**Date
convocation:**
18-01-2019

**Date
d'affichage:**
18-01-2019

**Nombre de
conseillers:**
En exercice: 46
Présents: 32
Votants: 38
(32+6pouvoirs)

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 31/01/2019

Et publication ou
notification

Du: 31/01/2019

ETAIENT PRESENTS, les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, BESLE Jean-Pierre,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard, BEAUHAIRE Philippe,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole, ROQUES Gilles,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GUYON Jean-Pierre, GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIENT EXCUSES avec pouvoir:

Commune de Bransles	RAFFIN Christiane pouvoir à MARLIN Maryse,
Commune de Bougigny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal pouvoir à SABOURIN Mylène
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick pouvoir à FROT Nicole
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise pouvoir à VILLEFLOSE Annie

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

Le Conseil Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la circulaire préfectorale portant modalité d'attribution de l'investissement local 2019;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Le Président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1er **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat, au titre de la DSIL 2019, pour la réhabilitation d'un bâtiment ayant vocation à devenir la future « maison des entreprises et des actifs »

Article 2 **ARRETE** le plan de financement envisagé pour la réalisation de ce projet d'investissement :

Coût total envisagé :	425 000 €
Participation de l'Etat au titre de la DSIL 2019	140.000 €
Participation de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing	285 000 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 29 Janvier 2019.

Le Président,
Gérard GENEVIEVE.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
Département de
Seine et Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019-01-28_03

Objet : Finances : Rapport d'Orientations Budgétaires

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-huit du mois de janvier,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Bougligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

**Date
convocation:**
18-01-2019

**Date
d'affichage:**
18-01-2019

**Nombre de
conseillers:**
En exercice: 46
Présents: 32
Votants: 38
(32+6pouvoirs)

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 31/01/2019

Et publication ou
notification

Du: 31/01/2019

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, BESLE Jean-Pierre,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard, BEAUHAIRE Philippe,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole, ROQUES Gilles,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GUYON Jean-Pierre, GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILFLOSE Annie
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIENT EXCUSES avec pouvoir:

Commune de Bransles	RAFFIN Christiane pouvoir à MARLIN Maryse,
Commune de Bougligny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal pouvoir à SABOURIN Mylène
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick pouvoir à FROT Nicole
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise pouvoir à VILFLOSE Annie

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

Le Conseil Communautaire,

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L

Vu le rapport sur les orientations budgétaires de la collectivité annexée à la présente délibération ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 1 abstention et 36 POUR.

Article 1: ADOPTE le rapport d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2019 annexé à la présente délibération,

Article 2: ADOPTE le débat d'orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2019 à l'appui du rapport précité,

Article 3: AUTORISE le Président à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,

Le 29 Janvier 2019.

Le Président,

Gérard GENEVIEVE.



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2019-01-28_02

Objet : Finances : Décision modificative au Budget 2018

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-huit du mois de janvier,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Bougligny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

**Date
convocation:**
18-01-2019

**Date
d'affichage:**
18-01-2019

**Nombre de
conseillers:**
En exercice: 46
Présents: 32
Votants: 38
(32+6pouvoirs)

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 31/01/2019

Et publication ou
notification

Du: 31/01/2019

ETAIENTS PRESENTS. les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, BESLE Jean-Pierre,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougligny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard, BEAUHAIRE Philippe,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole, ROQUES Gilles,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GUYON Jean-Pierre, GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILLEFLOSE Annie
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIENT EXCUSES avec pouvoir:

Commune de Bransles	RAFFIN Christiane pouvoir à MARLIN Maryse,
Commune de Bougligny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal pouvoir à SABOURIN Mylène
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick pouvoir à FROT Nicole
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise pouvoir à VILLEFLOSE Annie

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

Le Conseil Communautaire,

VU le Budget primitif 2018 de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing;

VU les observations formulées par la Préfecture de Seine et Mar

CONSIDERANT qu'il y lieu de procéder à des virements de crédits,

VU la proposition du Bureau communautaire ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1^{er} : ANNULE ET REMPLACE la délibération prise le 10 décembre 2018,

Article 2 : AUTORISE le Président à procéder aux mouvements de crédits constituant la Décision Modificative et détaillés dans le tableau ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6015-0 : Terrains à aménager	0.00 €	17 812.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6045-0 : Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	0.00 €	288 978.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	306 790.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7133-9 : Variation des en-cours de production de biens	0.00 €	0.00 €	0.00 €	42 000.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	42 000.00 €
R-774-0 : Subventions exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	306 790.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	306 790.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	306 790.00 €	0.00 €	348 790.00 €
 INVESTISSEMENT				
D-3361-9 : Terrains	0.00 €	42 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	42 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-13151 : GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	42 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	42 000.00 €
D-2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	2 000.00 €	42 000.00 €	2 000.00 €	42 000.00 €
Total Général		346 790.00 €		388 790.00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,
Le 29 Janvier 2019.



Le Président,
Gerard GENEVIEVE.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
GÂTINAIS-VAL DE LOING**
**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°2019-01-28_01

Objet : Institution : Modification du règlement intérieur du SIRMOTOM

**Date
convocation:**
18-01-2019

**Date
d'affichage:**
18-01-2019

**Nombre de
conseillers:**
En exercice: 46
Présents: 32
Votants: 38
(32+6pouvoirs)

Acte rendu
exécutoire après
envoi en Sous-
préfecture

Le 31/01/2019

Et publication ou
notification

Du: 31/01/2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-huit du mois de janvier,
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Bougigny,
sous la présidence de Monsieur Gérard GENEVIEVE, Président.

ETAIENT PRESENTS. les titulaires :

Commune d'Arville	THIBAUT Anne, BESLE Jean-Pierre,
Commune d'Aufferville	MOULIE Bruno,
Commune de Beaumont du Gâtinais	MONCEL Hugues, LANGLOIS Danièle,
Commune de Bougigny	LIONNET Rose-Marie,
Commune de Bransles	MARLIN Maryse,
Commune de Chaintreaux	SOUQUE Marie-Claude,
Commune de Château-Landon	PINGUET Pascale,
Commune de Chenou	MOUSSET Gérard, THOISON Pascal,
Commune d'Egreville	SABOURIN Mylène, BASCHET Bruno,
Commune de Gironville	COMBE Vincent, HOUY Gérard,
Commune d'Ichy	PETIT Bernard, BEAUHAIRE Philippe,
Commune de Lorrez-le-Bocage	BOYER Yves,
Commune de La Madeleine sur Loing	BLOUZAT Nicole, ROQUES Gilles,
Commune de Maisoncelles en Gâtinais	GUYON Jean-Pierre, GARLAND Maurice,
Commune de Mondreville	FROT Nicole,
Commune de Poligny	GENEVIEVE Gérard, LEDUC Christine,
Commune de Souppes sur Loing	BABUT Pierre, CAMMARATA Gérard, VILFLOSE Annie
Commune de Vaux-sur-Lunain	BOUSSER Patrick,
Commune de Villebéon	PLE Francis,

ETAIENT EXCUSES avec pouvoir:

Commune de Bransles	RAFFIN Christiane pouvoir à MARLIN Maryse,
Commune de Bougigny	JOURANDON Alain pouvoir à LIONNET Rose-Marie
Commune d'Egreville	POMMIER Pascal pouvoir à SABOURIN Mylène
Commune de Lorrez le Bocage	GRIERE Christiane pouvoir à BOYER Yves
Commune de Mondreville	CHAUSSY Patrick pouvoir à FROT Nicole
Commune de Souppes sur Loing	RETIF Françoise pouvoir à VILFLOSE Annie

Secrétaire de séance: Bruno BASCHET

EXPOSE

Un contrôle interne annuel des documents du SIRMOTOM a relevé la nécessité d'apporter des corrections au du règlement intérieur fixant les conditions d'accès aux déchetteries.
A cet effet il convient de modifier:

ARTICLE 3 - LES MODALITES D'ACCES AUX DECHETTERIES

1) Modalités d'accès pour les professionnels

« Tous les professionnels résidant sur le territoire du SIRMOTOM peuvent venir »:

> Ajout de la phrase:

« Déposer munis d'une carte d'accès professionnelle délivrée par le SIRMOTOM »

> Ajout du mot: professionnelle

« Dans ce cas précis, le professionnel doit posséder une carte professionnelle dès son premier apport, sous peine de se voir refuser l'accès en déchetterie. Une fois le chantier terminé, la ou les cartes en possession du professionnel devront être rendues au SIRMOTOM lors du dernier passage ».

ARTICLE 6 - LA TARIFICATION ET LE PAIEMENT DU SERVICE PAR LES PROFESSIONNELS 2)

Les modalités de paiement

« Chaque utilisation du service déclenche une facture. Si le montant est inférieur à 5 €, celui-ci pourra être reporté le mois suivant. Si en fin d'année le montant de 5 € n'est pas atteint, il sera automatiquement arrondi à 5 € et la facture devra être acquittée dans les 30 jours suivant son émission ».

> Suppression du passage:

« Sera automatiquement arrondi à 5 € et la facture ».

« Le bon d'apport est co-signé par le professionnel et le gardien. L'inscription du nom est obligatoire, permettant d'identifier la signature du déposant ». > Modification du passage comme suit:

« Dans le cas où le gardien doit établir un bon d'apport manuel, celui-ci est co-signé par le professionnel et le gardien. L'inscription du nom est obligatoire, permettant d'identifier la signature du déposant ».

Délibération

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE

D'approuver les modifications apportées au règlement intérieur fixant les conditions d'accès aux déchetteries du SIRMOTOM, et de charger Monsieur le Président du SIRMOTOM de l'exécution du présent règlement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A Château-Landon,

Le 29 Janvier 2019.

Le Président,

Gérard GENEVIEVE.

